



# CS CP

## Certificat de Spécialisation en Constructions Paysagères - Formation continue -



### Principaux débouchés

Ouvrier paysagiste hautement qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères. Le certificat de spécialisation agricole (CS) atteste d'une qualification professionnelle spécialisée, centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques, qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés. Ces activités peuvent être exercées dans différents emplois, dans des configurations variées, quels que soient le statut ou la place du titulaire dans l'organigramme de l'entreprise. Si la maçonnerie paysagère est reconnue activité intrinsèque de l'activité du paysage, les professionnels du secteur utilisent le terme de « constructions paysagères » qui couvre un spectre de matériaux plus large que ceux utilisés en maçonnerie.

- Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères ,
- Réaliser des constructions paysagères avec liants,
- Réaliser des constructions paysagères non maçonnées .

### Objectifs visés et Évaluables

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans le secteur privé ou public. Les entreprises privées du paysage assurent toute ou partie des phases de réalisation et d'entretien d'un projet d'aménagement d'espaces paysagers. Leurs activités sont très variées entre les phases de conception, de création, d'entretien et de rénovation. Les entreprises du paysage œuvrent pour des particuliers , auprès d'entreprises privées et sur les marchés publics. Bien que souvent généralistes, des entreprises tendent à se spécialiser. En ce qui concerne le secteur public, les services d'espaces verts ont en charge la gestion d'espaces très variés correspondant aux différentes fonctions de la vie urbaine : places, squares, espaces sportifs, campings, cimetières, bases de loisirs, espaces de jeux, ronds-points... Dans certaines villes, le service d'espaces verts est lié aux services de l'urbanisme et de la voirie pour assurer la création, l'implantation et la maintenance des aménagements urbains.

### Conditions du métier

### Contact

CFPPA Les Vaseix-Bellac  
Les Vaseix  
87430 Verneuil sur Vienne  
05.55.48.44.30  
[cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



Cofinancé par  
l'Union européenne

## Public ciblé

- Demandeurs d'emploi,
- Salariés,
- Particuliers.

## Pré-requis

Spécialisation accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 qui permet de se professionnaliser dans les constructions.  
Test d'évaluation des pré-requis : selon option du diplôme et selon expériences professionnelles.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

## Modalités d'alternance

Le parcours standard comprend plusieurs semaines de stage en entreprise. La durée de ces périodes dépend des résultats du positionnement pédagogique et administratif

## Modalités d'adaptation du parcours

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques.
- Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).
- Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Articulation entre activités menées en centre de formation et en entreprise (stages)
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

## Contenus principaux de la formation

MODULES	
1	Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
2	Conduite d'engins en sécurité
3	Construction d'une structure en élévation
4	Construction d'une infrastructure plane
5	Construction d'un ouvrage de menuiserie paysagère
6	Construction d'un ouvrage sans liant
7	Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes
<b>ALTER-NANCE</b>	<b>12 semaines de stage</b> <b>Durée totale de la formation : 457 h</b>

## Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'enregistrement de la certification JO/BO :
Certifiant	4	35399	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt	31/12/2020

## Modalités d'évaluation

Le dispositif d'évaluation est organisé en 3 évaluations basées sur des situations professionnelles. Le CS Constructions Paysagères est délivré dès la validation des 3 unités capitalisables. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment. Chaque unité capitalisable correspond à une capacité du référentiel de compétences et correspond à un bloc de compétences.

## Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP35399BC01 à RNCP35399BC03

## Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation).

## Rémunération

Selon le financement envisagé, et après étude de votre situation, une rémunération pourra éventuellement vous être proposée.

## Tarifs et financements

Salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, agents de l'Etat... Quel que soit votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation. Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

## Chiffres clés

Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation)			Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation)
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé
Pas de taux 1ère promo 2023-2024	Pas de taux 1ère promo 2023-2024	Pas de taux 1ère promo 2023-2024	Pas de taux 1ère promo 2023-2024

## Contacts

### Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)

Site des Vaseix Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

#### Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

##### Développeur de la formation continue :

(Fonds individuels/mutualisés) : Murielle LE ROUX-GATEAU

Tél : 07.85.24.02.26

Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

(Fonds publics) : Corinne VIGNAUD - Les Vaseix

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

##### Coordonnateur du CS Constructions Paysagères

Fabrice BOUZAT

Tél : 05.55.48.44.30 Mail : fabrice.bouzat@educagri.fr

##### Référente administrative :

Corinne VIGNAUD

Tél : 05.55.48.44.31

Mail : corinne.vignaud@educagri.fr

##### Référente handicap :

Estelle NGUYEN

Tél : 05.55.48 44 30

Mail : estelle.nguyen@educagri.fr